

Journal  **Le Stéphanois**

Février 2025 - Vol. 47 - N°2

Saint-Étienne-des-Grès

819 299-3858 - info@lestephanois.ca - www.lestephanois.ca



Joyeuse Saint-Valentin!

# Organismes

AFÉAS St-Étienne-des-Grès	Lise Côté	535-2420
AFÉAS St-Thomas-de-Caxton	Thérèse Lesieur	376-0770
Âge d'Or Saint-Étienne	Réjean Aubry	535-3546
Âge d'Or Saint-Thomas	Liette Lamy	296-3285
Al-anon	Salle communautaire lundi	20 h
Baseball mineur	Marcelyn Ricard	609-1669
Centre d'éducation populaire	Claudia Boisvert	299-3859
Centre de la petite enfance	Marie-France Hamel	844-270-5055
Chorale	Gérard Bourassa	535-9820
Club Optimiste		609-5580
Comité pers. seules et malades	CAB Laviolette	378-6050
Coop-santé Les Grès	Danielle Carbonneau	695-1025
Croix-rouge	Gilberte St-Pierre	374-2774
Développement et paix	Caroline Young Grenier	535-6170
École Ami-Joie-et-Des-Grès	France Beaudry	840-4322
Équipe de Vie Communautaire (EVC)	Andrée P. Bournival	535-3506
Eurêka recherche sauvetage	Pierre Vallée	535-7166
Fondation services de santé Les Grès	José Estevan	535-3035
Le Stéphanois (journal)	Amina Chaffai	299-3858
Ligue de quilles	Diane Désaulniers	535-7197
Ligue de balle amicale	Steeve Blais	535-9154
Marguilliers Saint-Étienne	Guy Lebrun	535-2411
Mouvement Scout		299-3832 Poste 3214
Noël du pauvre	Andrée B. Plourde	535-3506
O.M.Habitation		378-5438
Ouvroir	Valérie Hamel	697-8395
Paroisses catholiques	Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance	655-0190
	Saint-Étienne-des-Grès	535-3116
	Saint-Thomas-de-Caxton	296-3875
	Éric Martel	448-6958
Premiers répondants		379-9238
Prévention suicide	Ligne d'intervention	691-0818
	Ligne Jeunesse	535-3174
Rosaire mensuel (comité marial)	Denyse Lampron	371-7583
Service des loisirs	Ghislain Dupont	299-3832 Poste 3219
Soccer	Marc Pilon	535-3707
Société canadienne du cancer	Marcel Mélançon	840-8435
Société d'histoire Saint-Étienne	René Duplessis	535-7166
Société St-Jean-Baptiste	Gilles Isabelle	535-2452
Taekwon-do	Danielle Pelissier	911
Viactive Stéphanoise	Lise Phaneuf	811
Urgence		
Info-santé		

## - DATE DE TOMBÉE -

TEXTES ET ANNONCES AU PLUS TARD LE 7 DU MOIS  
Soit en les expédiant à l'adresse suivante :  
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, GOX 2P0  
Soit par courriel : [info@lestephanois.ca](mailto:info@lestephanois.ca)

### Abonnement annuel par la poste : 42 \$

Publicité payable avec la commande

Tarifs 2025	Année	6 mois	1 mois
<b>1 page</b> 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
<b>½ page</b> 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
<b>⅓ page</b> 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
<b>¼ page</b> H : 193mm x 63mm V : 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
<b>Carte d'affaires</b> 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé

# Annonceurs annuels

**ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**  
**DMT arpenteurs-géomètres inc.,**  
Martin Durocher,  
538-2515 (bureau Shawinigan)  
Antoine-Olivier Trudel,  
379-8081 (bureau Trois-Rivières)

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
**La bûche carrée,**  
379-1525

**BOUCHERIE**  
**J.-C. Fortin,**  
535-3114

**CHIROPRATIQUE**  
**Audrey Corriveau,**  
535-9148

**CONSTRUCTION**  
**Maçonnerie Cartier inc.,**  
694-4593

**DENTISTE**  
**Marie-Claude Bonin,**  
535-6868

**DÉPANNEUR**  
**Dépanneur Crevier,**  
535-9137

**DÉPUTÉ**  
**Yves Perron,**  
228-1210

**Simon Allaire,**  
228-9722

**ÉBÉNISTERIE**  
**Design Max,**  
244-2364

**ÉPICERIE**  
**Marché Bonichoux,**  
535-3115

**FERME**  
**Ferme Éthier,**  
376-8062

**FOSSES SEPTIQUES**  
**Claude Grenier,**  
535-7100

**Test-Eau-Sol,**  
840-6777

**GARAGE**  
**JM Grenier auto,**  
535-2067

**IMMOBILIER**  
**Remax Nancy Aubry,**  
693-7140

**Remax Patrick Lynch,**  
699-8882

**MÉDECINS**  
**Clinique médicale Les Grès,**  
535-6512

**MUNICIPALITÉ**  
**Hôtel de ville,**  
299-3832

**MULTI-SERVICES TOURIGNY**  
**François Tourigny,**  
698-1212

**NOTAIRE**  
**Clermont Julie,**  
535-5513

**PHARMACIE**  
**Daniel Deschênes,**  
535-6500

**TRANSPORT EXCAVATION**  
**Les Entreprises Steve Allard,**  
996-0920

**Rolland Bouchard,**  
535-2177

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Amina Chaffai  
Vice-présidente : Julie Clermont  
Secrétaire : René-J. Lemire  
Trésorier : Claude Granger

#### Administratrice :

Administrateur :

Administrateur :

#### PRODUCTION

Coordination : Amina Chaffai - 299-3858  
Direction graphique : Olivier Desmarais  
Correction : Louise Lacroix  
Publicité, vente : Amina Chaffai  
Distribution : Georges Blais  
Webmestre et support informatique :  
Michel J. Côté | [lestephanois@egocable.ca](mailto:lestephanois@egocable.ca)

#### RÉDACTION

Comité :  
Amina Chaffai, Julie Clermont, René-J. Lemire  
Chroniqueurs :  
Denis Boisvert Amina Chaffai  
Julie Clermont René Grenier

Reporter : René Grenier - 299-3858



2 000 copies

Le Stéphanois inc., journal communautaire mensuel administré et conçu par des bénévoles, est distribué par la poste à tous les résidents de Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc  
Infographie : Marie-Ève Magny



Le Stéphanois reçoit le support de



**Collaborateurs(trices) au présent numéro :** Sylvie Aubé, Louise B. Germain, Ariane Bolduc-Bédard, Andrée P. Bournival, Odette Brûlé, Christiane Caron, Jean-René Duplessis, Roger Gaudreault, René Gélinas, Marie-Ève Magny, France Samson, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée



# Des cœurs en quête d'un refuge

Février est le mois de l'histoire des Noirs. Le saviez-vous? J'ai trouvé l'occasion bonne pour aborder un sujet délicat et de plus en plus complexe dans nos communautés, l'immigration. Les migrants. Ces hommes, femmes et enfants de toutes origines, qui traversent des mers, des déserts ou des frontières, et qui sont trop souvent dépeints comme des menaces. Ils deviennent les boucs émissaires d'une société en quête de responsables pour ses propres dysfonctionnements. Pourtant, ces personnes, loin de l'image caricaturale qui leur est souvent attribuée, sont avant tout des êtres humains, porteurs d'espoirs et de rêves.

Il existe plusieurs catégories de nouveaux arrivants. Certains quittent leur terre natale par nécessité. Fuir la guerre, la famine, la persécution ou le manque d'opportunités signifie abandonner tout ce qui a été construit, des proches, des maisons, des racines, des souvenirs. C'est partir dans l'espoir de garantir un avenir meilleur à leurs enfants. Cet acte, qui exige un courage inimaginable, devrait susciter l'empathie et l'admiration, et non le mépris. Pourtant, le discours ambiant les associe souvent à des stéréotypes négatifs.

Ils sont tour à tour décrits comme des agresseurs ou des profiteurs. Une vision simpliste et injuste qui alimente les préjugés et renforce les sentiments de haine. Cette rhétorique oublie que les migrants, comme tout un chacun, aspirent à une vie digne et à contribuer positivement à la société qui les accueille. Beaucoup apportent avec eux des compétences, des talents et une énergie qui peuvent enrichir économiquement et culturellement leurs pays d'adoption. D'autres nouveaux arrivants sont sollicités pour leur expertise dans des domaines variés, scientifiques, artistiques, technologiques. Ces spécialistes contribuent aux avancées dans tous les secteurs de la recherche et de l'innovation. Dans les couloirs des centres de recherche et des universités, il n'est pas rare de croiser des noms venus d'ailleurs. Leur apport à la société d'accueil est inestimable et démontre que l'immigration n'est pas une menace, mais une opportunité, une richesse. Par ailleurs, il est important de distinguer les termes « migrant » et « immigrant ». Un migrant désigne une personne en déplacement, qu'il s'agisse d'un départ temporaire ou définitif. Il peut être un travailleur saisonnier, un réfugié ou toute personne en transit vers une autre destination. En

revanche, un immigrant est une personne qui s'installe durablement dans un pays autre que celui de sa naissance, avec l'intention d'y vivre et d'y contribuer à long terme. Cette distinction est essentielle pour comprendre les différentes réalités de la migration. Le Québec lui-même est une terre d'immigration depuis la colonisation. La société québécoise est de plus en plus métissée, et aujourd'hui, des personnes racisées sont de troisième, voire quatrième génération. Ils ne devraient plus être considérés comme des immigrants, mais comme des citoyens à part entière, bien que leurs parents ou grands-parents soient venus d'un autre pays.

La stigmatisation des migrants ne fait qu'accentuer la division. Les commentaires discriminatoires et les politiques hostiles créent un climat de méfiance et les transforment en parias dans des sociétés qui pourraient pourtant bénéficier de leur présence. La peur, alimentée par l'ignorance, empêche souvent de voir la réalité : celle de personnes prêtes à travailler dur, à s'intégrer et à enrichir le tissu social. Changer de perspective passe par la rencontre et le dialogue. L'échange humain permet de déconstruire les préjugés et de créer des ponts entre les communautés. Au-delà

des discours politiques ou médiatiques, c'est dans la proximité et la compréhension mutuelle que l'on prend conscience de la richesse d'une diversité souvent ignorée.

Les migrants ne sont pas des étrangers à craindre, mais des êtres humains à connaître et à intégrer. Ils portent en eux une force et une résilience à la hauteur des sacrifices qu'ils ont consentis pour trouver un refuge. C'est dans l'ouverture, l'humanité et la solidarité que nos sociétés trouveront la force de surmonter leurs propres défis.

Joyeuse Saint-Valentin! ■

## - LE SOMMAIRE -

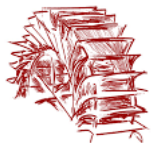
ÉDITORIAL .....	3	BIBLIOTHÈQUE .....	19	CHRONIQUE GOURMANDE .....	27	SPORTS .....	34
OPINION .....	5	ORGANISMES .....	21	QUI SUIS-JE? .....	28	CALENDRIER .....	35
REPORTAGE .....	6	PAROISSE ET COMMUNAUTÉS ...	22	MOTS CROISÉS .....	30	LES PETITES ANNONCES .....	35
MUNICIPALITÉ .....	8	COLORIONS ENSEMBLE .....	26	ET SI ON PARLAIT DE .....	31		

**CREVIER**

951 Rue Principale St-Etienne des grès  
819-535-9137

Surveillez notre gamme de bières de  
micros toujours en mouvement

Toutes disponibles au froid



# Où va le mouvement Desjardins?

Récemment, Le Stéphanois a reçu une communication de la Caisse populaire Desjardins l'informant qu'elle ne renouvelerait pas son contrat publicitaire, une collaboration qui liait les deux organisations depuis plus de 45 ans. Grâce à ce partenariat, Desjardins achetait un espace dans le journal pour informer ses membres stéphanois, tandis que Le Stéphanois bénéficiait de revenus essentiels pour continuer à être publié et distribué gratuitement par la poste à toutes les adresses de la municipalité. Ce partenariat était un véritable modèle gagnant-gagnant.

Il y a déjà un an, cette possibilité de ne pas renouveler avait été évoquée, mais après quelques démarches, la Caisse avait reculé. Nous étions heureux et convaincus que la mémoire d'Alphonse Desjardins avait fait pencher la balance.

La mission de la Caisse populaire, fondée par un visionnaire engagé, reposait sur la proximité avec les membres, l'écoute active de leurs besoins et la flexibilité des services offerts. Solidement ancrée dans la communauté, elle apportait un soutien indéfectible aux organisations sociales et communautaires. Se glorifiant de mettre la finance au service d'une société plus juste et solidaire, Desjardins était choisie par les citoyens pour son implication locale et ses œuvres.

Mais aujourd'hui, peut-on encore dire que notre Caisse incarne les valeurs de son fondateur? Peut-on comprendre son insensibilité envers les besoins des organismes communautaires, notamment un journal local qui, grâce à l'accès gratuit qu'il propose, sert de plateforme démocratique et met en lumière les initiatives locales?

Se pourrait-il que la Caisse se soit éloignée de la communauté pour devenir une institution plus froide, plus coûteuse, et dénuée de la flexibilité et de la sensibilité qui étaient au cœur de sa mission originelle? Est-ce que les principes d'implication locale et communautaire sont désormais sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et de la centralisation?

Pourquoi nos représentants stéphanois au conseil d'administration ont-ils accepté une telle décision, pourtant inacceptable pour leur propre communauté? Par manque de leadership? Se pourrait-il que le conseil d'administration de notre Caisse soit devenu une simple façade, sans véritable pouvoir décisionnel?

Couper la publicité dans Le Stéphanois (1235 \$ par an) n'aura sans doute aucune conséquence sur les finances colossales de ce

giant bancaire. Mais pour une petite organisation comme la nôtre, cela fait une différence énorme. Cette logique purement financière et bureaucratique révèle une absence flagrante de considération pour les communautés locales, véritables actrices du succès de Desjardins.

Il est plus que jamais crucial pour Desjardins de renouer avec ses valeurs fondamentales et de redonner du sens à son engagement communautaire. Le Mouvement Desjardins se vante de mettre la finance au service d'une société plus juste et plus solidaire. Il est grand temps de démontrer que cela va bien au-delà d'une entité impersonnelle focalisée uniquement sur le profit. ■

**Amina Chaffai,**  
Présidente

*Clinique Dentaire*  
*Dre Marie-Claude Bonin*

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

**Heures d'ouverture**

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

**Tél. : 819.535.6868**

# Le cœur sur la main, *Estelle Morin*



**E**stelle Morin est une femme dont l'histoire se tisse entre les paysages majestueux du Québec et l'amour inébranlable pour sa famille, sa communauté et la nature. Née à Amos en Abitibi, elle a grandi dans la Haute-Mauricie, un territoire où chaque recoin de forêt et chaque lac sont empreints de souvenirs d'enfance. De Clova à Parent, d'Obedjwan à Roberval, et bien d'autres villages aux noms peu connus, Estelle a vécu là où les routes manquent, où l'hydravion devient le seul moyen de transport pour se rendre à l'école. Un territoire sauvage, mais profondément ancré dans son cœur.

Fille d'un pêcheur commercial sur le réservoir Gouin, Estelle a été élevée dans la nature, apprenant à chasser et à pêcher aux côtés de sa famille. Mais c'est dans la rencontre avec les Atikamekws, sur le territoire d'Obedjwan, que sa connexion profonde à la forêt et à la nature a pris tout son sens. En étant la seule famille non-autochtone dans ce territoire, elle a pu s'imprégner de la culture et du respect de la terre, héritant ainsi d'une vision du monde fondée sur la liberté, la passion et le respect des autres et de l'environnement.

Le destin, ou peut-être Cupidon, a frappé le 17 septembre 1983 lors d'une soirée entre amis à Parent. Estelle y croise le regard d'Yves Boisvert, un homme de passage qui allait devenir son mari quelques mois plus tard. L'amour de sa vie, l'ancrage de son cœur. Ensemble, ils se sont installés à Cap-de-la-Madeleine, un lieu où Estelle n'a pas trouvé sa place dans le tumulte de la ville. Elle passait le plus clair de son temps chez sa belle-mère et finit par déménager à St-Etienne-des-Grès, tout près de sa nouvelle famille. Très rapidement, leur foyer se remplit de rires et de bruits d'enfants, et Estelle devint la mère de huit enfants, Karl, Marjorie, Patryck, Jérôme, Laurie, Isaac, Jolan et Alanie, une maman dévouée qui n'a jamais cessé d'aimer et de protéger.

Au-delà de son rôle de mère, Estelle est infirmière auxiliaire de formation; un métier qu'elle a exercé avec passion à Roberval. Sa formation la prédisposait à devenir Première répondante toujours prête à répondre à l'appel de ceux qui en ressentait le besoin. À St-Étienne-des-Grès, elle a assuré un service d'urgence, avec quelques autres personnes, ce qui témoignait encore une fois de son profond sens de l'engagement et du don de soi pour aider autrui. Malheureusement, le conseil municipal a mis fin à ce service essentiel qui rassurait la population et assurait une réponse immédiate en attendant l'ambulance. Ils ont assurément sauvé des vies, rassuré des gens malades, apaisé des parents affolés, accompagné des patients anxieux et souffrants. Ce service n'a d'ailleurs pas été ni rétabli, ni remplacé sur notre territoire. On s'attend à en entendre parler lors de la campagne électorale qui est discrètement amorcée chez nous. Estelle continue d'être appelée à la rescousse par ceux qui la connaissent car ils savent ses compétences d'une part et connaissent son grand cœur d'autre part.

Par ailleurs, l'amour d'Estelle pour les enfants n'a pas de limite. Maman de huit enfants, elle a également ouvert les portes de son cœur et de sa maison à d'autres petits, en gérant une garderie où elle a offert à d'autres familles la chance de bénéficier de son amour et de son énergie. Aujourd'hui, chauffeur d'autobus scolaire, elle est une figure familière et rassurante pour les enfants qui lui vouent une affection sans borne. Les parents, quant à eux, savent que leurs enfants sont entre de bonnes mains lorsque c'est l'autobus jaune d'Estelle qui embarque leurs précieux enfants.

Estelle, c'est aussi une grande amie des aînés. Elle leur offre son temps, son écoute et son amour, accompagnant ceux qui ont forgé la communauté avec dignité et respect. Sa générosité n'a pas de frontière, et son énergie débordante fait d'elle une femme hyperactive, toujours en mouvement, toujours prête à rendre service, même



chaque jour, avec un amour infini pour sa « peanut » comme elle l'appelle tendrement.

Malgré son emploi du temps chargé, Estelle continue d'aller à la pêche, de chasser le petit gibier et de s'adonner à son amour pour la nature. Elle ne connaît pas l'ennui, son énergie étant toujours à la hauteur de son engagement et de son dévouement envers sa famille et sa communauté. Ceux qui la connaissent le savent bien : Estelle est une force de la nature, une femme qui ne laisse personne indifférent.

Ce mois de février, il est plus que jamais incontournable de rendre hommage à cette femme exceptionnelle. Estelle Morin, est une citoyenne engagée, une maman dévouée, une voisine aidante, une épouse aimante et uneoureuse de la nature. Elle est la fierté de notre communauté, et un simple « merci » semble bien modeste pour tout l'amour qu'elle répand autour d'elle.

Estelle, sache que ton monde t'aime autant que tu l'aimes. Bravo pour ton engagement sans faille, pour ton énergie infinie, et pour tout ce que tu as apporté et continues d'apporter à ceux qui ont la chance de croiser ton chemin. ■

**Amina Chaffai,**  
Présidente

lorsqu'elle semble n'avoir jamais de temps pour elle.

Sa vie n'a pourtant pas été exempte de tragédies. La perte de sa fille Marjorie, partie trop tôt à cause d'un anévrisme, a été le coup le plus dur de son existence. Mais Estelle continue de penser à elle

**YVES Perron**  
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ

**BLOC Québécois**

Salutations aux lecteurs du Stéphanois!

819 228-1210 | [yves.perron@parl.gc.ca](mailto:yves.perron@parl.gc.ca) | <https://yvesperron.quebec/>



# Mot de la mairesse

Pour débuter, les employés municipaux et mes collègues du Conseil se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025. Santé et bonheur ! Je vous invite à profiter pleinement de la vie.

Pour commencer l'année, je me permets de faire un résumé des dossiers en cours et de leur avancement.

Débutons par le puits no 7 : les ingénieurs sont toujours en préparation des plans et devis pour lancer un appel d'offres. La procédure est longue, mais je suis persuadée que nous allons y arriver. Mon objectif est que celui-ci soit connecté au cours de l'été.

Toujours dans le dossier de l'eau potable, à la séance du 13 janvier dernier, nous avons adopté le bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable, intitulé « Rapport sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2023 ». À sa lecture, le constat est frappant. Nous avons une surconsommation d'eau dans la municipalité. Selon les objectifs fixés par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la consommation moyenne devrait être d'un maximum de 220 litres d'eau/personne/jour et le rapport indique que la consommation moyenne pour la municipalité se situe à 270 litres/personne/jour. Comme nous avons dépassé la limite à deux reprises dans les dernières années (2019 et 2023), nous avons l'obligation d'installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles

non résidentiels (industries, commerces, institutions et bâtiments municipaux) et de mettre en place une forme de tarification volumétrique qui leur sera applicable. Pour le secteur résidentiel, c'est un échantillon de 60 compteurs d'eau qui sera requis. Naturellement, une procédure sera mise en place, afin de sélectionner les résidences qui devront avoir un compteur. Tout cela doit être réalisé d'ici le 1er septembre 2027.

À la lecture de ce rapport, il est clair et précis qu'il y a une surconsommation d'eau sur notre territoire. Nous avons besoin de votre aide pour faire attention à votre consommation d'eau potable au quotidien. Voici des exemples de gestes à poser : fermer le robinet quand vous vous savonnez les mains ou vous vous brossez les dents, prendre une douche rapide, partir le lave-vaisselle quand il est plein, réduire le nombre de brassées de lavage, respecter la politique d'arrosage des gazons... De plus, il n'est pas nécessaire de vider la piscine au complet chaque année.

Dans un autre ordre d'idées, à la séance du 13 janvier dernier, nous avons aussi adopté un règlement d'emprunt de 1 279 230 \$ pour la réfection de la route des Pins. L'appel d'offres sera lancé au mois de février et si tout se déroule bien, les travaux seront réalisés au cours de l'été 2025.

Pour ce qui est du remplacement des conduites d'aque-

duc et d'égout du chemin des Dalles, entre la rue Principale et la rue Louis-Denis, nous devons attendre d'avoir accès à la TECQ 2025-2029. Pour y avoir accès, nous devons finaliser la reddition de la TECQ 2019-2024. Cela devrait se concrétiser rapidement et nous permettre d'aller de l'avant en 2025.

Ces améliorations seront un plus pour notre municipalité, mais vont demander à tous beaucoup de patience, de tolérance, de bienveillance et de respect envers l'équipe municipale et les entrepreneurs qui réaliseront les travaux.

Le 1er janvier est entré en vigueur la réforme de la collecte sélective au Québec sous la gestion d'ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC. Pour atteindre les cibles de récupération et de recyclage, ÉEQ a simplifié et uniformisé tout ce qui peut être mis dans le bac. Voici quelques exemples concrets de contenants maintenant acceptés dans le bac de récupération selon la nouvelle consigne : sacs de chips, emballages de barres tendres, pots de yogourt, papier aluminium.

Ces changements visent à simplifier le tri pour les citoyens. Dorénavant, une seule règle à retenir : est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? Si oui, HOP, dans le bac à récupération ! Je vous invite à consulter la liste des matières recyclables acceptées sur le site [www.eeq.ca](http://www.eeq.ca) et le site d'Éner-

cycle où vous pourrez télécharger un aide-mémoire.

Pour ce qui est de la piste de ski fond de la Gabelle, il est important de savoir qu'Hydro-Québec a fermé le sentier pour une période indéterminée, c'est le résultat de glissements de terrain qui ont été provoqués par les pluies diluviennes du mois d'août dernier. Pour le sentier pédestre, on demande votre collaboration tant que le sentier n'est pas ouvert. Il faut attendre d'avoir plus de neige pour en faire le tracé. Le terrain ne nous appartient pas et nous voulons respecter l'entente signée avec le propriétaire. Merci de votre compréhension.

Pour ce qui est des patinoires, elles sont ouvertes et très belles. Advenant que nous ayons des journées plus douces et de la pluie comme nous avons vécu en décembre, nous vous demanderons de ne pas les utiliser, afin de faciliter le travail de notre équipe municipale lors du retour du temps froid.

Le samedi 1er février de 13 h à 19 h aura lieu le carnaval d'hiver au parc des Grès, réalisé en collaboration avec le club Optimiste de Saint-Étienne-des-Grès. Il y aura des activités comme les karts à pédales, le patinage, la glissade sur tube, du maquillage, des tours de calèche, des artisans, des jeux gonflables et auto tamponneuse. Pour ceux et celles qui désirent manger sur place, le casse-croûte sera ouvert. En soirée, mes collègues m'accompagne-

ront pour servir aux enfants du bon chocolat chaud et aux parents, un bon café Coureur des bois pour regarder les feux d'artifice ! Qui dit chocolat chaud dit prix de participation !

Le 8 février prochain, dans le secteur Saint-Thomas, l'ATJ organise une fête d'hiver. De 13 h à 21 h, il y aura une foule

d'activités : mini olympiade, cours de patinage, hockey libre, glissade, feu de joie et feux d'artifice à 20 h. Sur place, vous pourrez prendre café et chocolat chaud. Je serai aussi sur place pour partager ce moment avec les citoyens.

En terminant, j'aimerais féliciter les membres du comité

culturel et du club Optimiste pour l'activité de Noël qui a eu lieu à la salle communautaire.

Je veux aussi saluer le travail des jeunes scouts et de leurs parents qui ont fait la tournée des maisons pour ramasser des cannettes.

Je vous donne rendez-vous le lundi 3 février pour la prochaine séance du Conseil. D'ici là, profitez pleinement de nos infrastructures. Au plaisir de vous rencontrer dans les parcs, les sentiers ou même lors d'une marche de santé ! ■

**Nancy Mignault,**  
Mairesse

## *Nouvelles du bureau municipal*

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors des séances extraordinaires du 16 décembre 2024 et de la séance ordinaire du 13 janvier 2025. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité au : <http://www.mun-stedg.qc.ca>.

### Première séance extraordinaire du 16 décembre 2024

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025, présentant des revenus et dépenses de 7 474 946 \$, telles que déposées.
- Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025			
ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget 2025	Budget 2024	Aug/ Dim.
<b>REVENUS</b>			
Foncière générale	1 130 534	987 129	
Foncière générale - Sûreté du Québec	544 484	509 941	
Foncière générale - Voirie	1 932 548	1 780 376	
Foncière générale - Service de la dette	418 951	448 465	
Charges de secteur	45 050	45 033	
Compensations pour certains services municipaux	1 791 856	1 908 531	
<b>Sous-total</b>	<b>5 863 422</b>	<b>5 679 475</b>	<b>3%</b>

SUITE PAGE 8 →

<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
Loisirs	0	0	
Location	30 735	24 485	
Recouvrements - gouvernement du Québec	8 544	8 288	
Autres (recouvrement de tiers, publipostage Stéphanois, entente loisirs, entente avec St-Thomas)	37 132	47 356	
<b>Sous-total</b>	<b>76 411</b>	<b>80 129</b>	<b>-5%</b>
<b>AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES</b>			
Imposition de droits	252 519	243 424	
Intérêts et pénalité	165 000	122 500	
Redevance Énercycle	270 000	247 800	
Autres	18 448	30 931	
<b>Sous-total</b>	<b>705 967</b>	<b>644 655</b>	<b>10%</b>
<b>TRANSFERTS</b>			
Entente - pacte fiscal - Dotation spéciale	337 054	239 846	
Compensation transitoire (incluant contrat déneigement MTQ)	180 585	163 290	
Redevances Matières résiduelles - MELCC 85 % - Loi 130	0	15 000	
Redevance collecte sélective - LOI 102	84 147	84 147	
TECQ - Subv. Provincial - Capital et intérêts	110 986	90 886	
Autres	12 300	12 300	
<b>Sous-total</b>	<b>722 072</b>	<b>594 751</b>	<b>21%</b>
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 474 946</b>	<b>7 111 097</b>	<b>5%</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Conseil municipal	161 528	154 230	
Application de la loi	6 000	5 000	
Gestion financière et administrative	835 067	745 016	
Greffe	42 236	8 158	
Évaluation	244 701	43 210	
Gestion de personnel	15 000	15 000	
Autres (Q-P MRC et mauvaises créances)	40 331	48 637	
<b>Sous-total</b>	<b>1 344 863</b>	<b>1 019 251</b>	<b>32%</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
Contribution Sûreté du Québec	566 903	516 271	
Protection contre les incendies	421 981	406 950	
Protection civile	6 779	5 462	
Premiers répondants	3 950	6 922	
Autres (brigadier, SPAM)	30 896	26 349	
<b>Sous-total</b>	<b>1 030 509</b>	<b>961 954</b>	<b>7%</b>
<b>TRANSPORTS</b>			
Voie	1 599 448	1 342 892	
Enlèvement de la neige	490 350	419 691	
Éclairage des rues	33 119	31 904	
Circulation	13 500	14 900	
Transport adapté	16 462	12 638	
<b>Sous-total</b>	<b>2 152 879</b>	<b>1 822 025</b>	<b>18%</b>

<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
Aqueduc	428 450	391 177	
Égouts	233 242	224 562	
Enlèvement et transport des ordures	364 585	443 424	
Fosse septique	216 131	256 600	
Énercycle - Participation aux immobilisations	88 356	113 768	
MELCC - redevances / tonne de déchets de la municipalité	38 400	45 000	
Cours d'eau	7 041	8 507	
Protection de l'environnement	4 425	2 150	
Autres (Collecte sélective et hon. prof.)	449 894	447 401	
<b>Sous-total</b>	<b>1 830 524</b>	<b>1 932 589</b>	<b>-5%</b>
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>			
Logement	3 000	3 415	
AUTRES ORGANISMES PFM	0	0	
<b>Sous-total</b>	<b>3 000</b>	<b>3 415</b>	<b>-12%</b>
<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>			
Urbanisme et zonage	286 447	241 197	
Promotion et développement industriel	3 966	5 731	
Autres (aide fin. COOP, prom. touristique)	31 561	24 195	
<b>Sous-total</b>	<b>321 974</b>	<b>271 123</b>	<b>19%</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Centre communautaire	122 634	86 022	
Patinoires	51 140	41 918	
Parc et terrains de jeux	583 916	461 793	
Entretien des espaces verts	108 802	100 412	
Autres récréatifs (entretien sentiers et subv. org.)	33 602	34 441	
Bibliothèques	105 473	83 813	
Autres culturels (publipostages et photocopies pour org.)	6 302	5 501	
<b>Sous-total</b>	<b>1 011 869</b>	<b>813 900</b>	<b>24%</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>304 331</b>	<b>203 530</b>	<b>50%</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>			
Remboursement de capital	603 281	580 821	
Dépenses d'investissement	3 127 993	2 727 500	
<b>Sous-total</b>	<b>3 731 274</b>	<b>3 308 321</b>	<b>13%</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
Amortissement / Emprunt à long terme	(4 107 675)	(3 612 717)	
<b>Sous-total</b>	<b>(4 107 675)</b>	<b>(3 612 717)</b>	<b>14%</b>
<b>AFFECTATIONS</b>			
Fonds réservés	(148 602)	(244 430)	<b>-39%</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>7 474 946</b>	<b>6 478 961</b>	<b>15%</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

SUITE PAGE 12 →

<b>Taxes Générales (taux de base)</b>		<b>2025</b>		<b>2024</b>	
Foncière		0.1815 \$		0.1564 \$	
Voirie		0.3670 \$		0.3425 \$	
Sûreté du Québec		0.1034 \$		0.0981 \$	
	<b>Taux de base</b>	<b>0.6519 \$</b>		<b>0.5970 \$</b>	
Service de la dette		0.0796 \$		0.0863 \$	
Foncière Immeubles non-résidentiels		0.9270 \$		0.9000 \$	
<b>Tarifcation</b>		<b>2025</b>		<b>2024</b>	
Enlèvement des ordures		380.78 \$		457.48 \$	
<b>Taxes de secteurs</b>		<b>2025</b>		<b>2024</b>	
<b>Taxation &amp; Tarifcation</b>					
Eau		185.19 \$		160.75 \$	
Eau - Lac Bourassa		276.19 \$		247.62 \$	
Égout		183.92 \$		164.21 \$	
Ordures - Lac Robert		464.42 \$		464.42 \$	
Matières résiduelles-Multilogement		240.33 \$		- \$	
Déneigement - Lac Robert		306.21 \$		306.21 \$	
Déneigement - Rue Lambert		540.00 \$		540.00 \$	
Vidange fosse septique occ. annuelle		157.00 \$		170.00 \$	
Vidange fosse septique occ. saisonnier		103.00 \$		85.00 \$	
Vidange fosse septique annuellement		340.00 \$		340.00 \$	
Vidange fosse septique aux 3 ans		125.00 \$		- \$	
<b>Exemple de compte de taxes (Aqueduc égout)</b>					
Évaluation moyenne:					180 000.00 \$
<b>Taxes Générales</b>		<b>2024</b>	<b>Taxes 2024</b>	<b>2025</b>	<b>Taxes 2025</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Enlèvement des ordures		457.48 \$	457.48 \$	380.78 \$	380.78 \$
Eau		160.75 \$	160.75 \$	185.19 \$	185.19 \$
Égout		164.21 \$	164.21 \$	183.92 \$	183.92 \$
			<b>782.44 \$</b>		<b>749.89 \$</b>
					(32.55) \$
<b>Total</b>			<b>2 012.38 \$</b>		<b>2 066.59 \$</b>
					<b>54.21 \$</b>
					<b>% d'aug. total</b>
					<b>2.69%</b>
<b>Exemple de compte de taxes (Aqueduc et fosse septique)</b>					
Évaluation moyenne:					180 000.00 \$
<b>Taxes Générales</b>		<b>2024</b>	<b>Taxes 2024</b>	<b>2025</b>	<b>Taxes 2025</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>
Foncière		0.1564 \$	281.52 \$	0.1815 \$	326.70 \$
Voirie		0.3425 \$	616.50 \$	0.3670 \$	660.60 \$
Service de la dette		0.0863 \$	155.34 \$	0.0796 \$	143.28 \$
Sûreté du Québec		0.0981 \$	176.58 \$	0.1034 \$	186.12 \$
		<b>0.6833 \$</b>	<b>1 229.94 \$</b>	<b>0.7315 \$</b>	<b>1 316.70 \$</b>
					<b>Variation</b>

Enlèvement des ordures	457.48 \$	457.48 \$	380.78 \$	380.78 \$	(76.70) \$
Eau	160.75 \$	160.75 \$	185.19 \$	185.19 \$	24.44 \$
Fosse septique	170.00 \$	170.00 \$	157.00 \$	157.00 \$	(13.00) \$
		<b>788.23 \$</b>		<b>722.97 \$</b>	(65.26) \$
<b>Total</b>		<b>2 018.17 \$</b>		<b>2 039.67 \$</b>	<b>21.50 \$</b>
				<b>% d'aug. total</b>	<b>1.07%</b>

## PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	2025	2026	2027
<b>GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>			
<b>TOTAL GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
<b>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>TRANSPORT</b>			
Réfection pavage route des Pins	1 279 227 \$		
Aménagement d'un nouveau dépôt à neiges usées	202 000 \$	500 000 \$	
Remplacement ponceau 4e rang	413 000 \$		
Remplacement boîte camion 10-08	85 000 \$		
Réfection 4e rang			5 000 000 \$
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>1 979 227 \$</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>5 000 000 \$</b>

Taxes de secteurs	2025	2024	
<b>Taxation &amp; Tarification</b>			
Eau	185.19 \$	160.75 \$	
Eau - Lac Bourassa	276.19 \$	247.62 \$	
Égout	183.92 \$	164.21 \$	
Ordures - Lac Robert	464.42 \$	464.42 \$	
Matières résiduelles-Multilogement	240.33 \$	- \$	
Déneigement - Lac Robert	306.21 \$	306.21 \$	
Déneigement - Rue Lambert	540.00 \$	540.00 \$	
Vidange fosse septique occ. annuelle	157.00 \$	170.00 \$	
Vidange fosse septique occ. saisonnier	103.00 \$	85.00 \$	
Vidange fosse septique annuellement	340.00 \$	340.00 \$	
Vidange fosse septique aux 3 ans	125.00 \$	- \$	

HYGIÈNE DU MILIEU			
Honoraires professionnels - Mise aux normes du système de traitement des eaux usées	80 000 \$	197 500 \$	197 500 \$
Raccordement puits # 7	260 000 \$		
Nouveau puits #8	87 000 \$		
Remplacement conduite d'aqueduc chemin des Dalles	357 209 \$		
Remplacement conduite d'égout chemin des Dalles	357 057 \$		
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>1 141 266 \$</b>	<b>197 500 \$</b>	<b>197 500 \$</b>

URBANISME			
Remplacement d'un ordinateur			1 350 \$
<b>TOTAL URBANISME</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>1 350 \$</b>

LOISIR ET CULTURE			
Éclairage soccer			157 500 \$
Compléter mise à niveau des modules de jeux (surface amortissante)	7 500 \$		
<b>TOTAL LOISIR ET CULTURE</b>	<b>7 500 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>157 500 \$</b>

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>3 127 993 \$</b>	<b>697 500 \$</b>	<b>5 356 350 \$</b>
--------------------	---------------------	-------------------	---------------------

### Deuxième séance extraordinaire du 16 décembre 2024

- Avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 474-2024 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2025, et dépôt dudit projet de règlement. Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins, et dépôt dudit projet de règlement. Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Autorisation accordée à la directrice des loisirs de déposer, pour et au nom de la municipalité, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2025, pour les postes de quatre (4) accompagnateurs du camp de jour.

### Séance ordinaire du 13 janvier 2025

- Adoption du Règlement numéro 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Adoption du Règlement numéro 474-2024 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2025. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Fixation par résolution à « 11 % » les taux d'intérêt et à « 5 % » les taux de pénalité applicables aux créances dues à la municipalité (taxes, droits de mutation, compensations, tarifs et autres créances de même nature).
- Dépôt du Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue le 19 décembre 2024, pour l'approbation du Règlement no 471-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 475 000 \$ pour la réalisation d'études préliminaires pour la mise aux normes du système de traitement des eaux usées et la conception des plans et devis. Le nombre de demandes requis pour une participation à un référendum n'a pas été atteint et, de ce fait, ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement.
- Adoption des prévisions budgétaires 2025 de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières et acceptation de lui verser la contribution demandée de 4 969 \$, soit 10 % du déficit d'exploitation attribué au programme HLM public de Saint-Étienne-des-Grès.
- Demande aux gestionnaires de la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie) : de conserver un plafond égal à l'IPC du Québec et un plancher de 2 % pour l'augmentation des factures dans la formule permanente pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie); que copie de

résolution soit transmise au député de Maskinongé, M. Simon Allaire, M. Jean Boulet, Ministre de la région de la Mauricie, au directeur général de la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie), M. Marco Champagne, et aux municipalités qui utilisent les services de la SPAM.

- Affectation au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection, un montant de 8 158 \$ pour l'exercice financier 2025; que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.
- Approbation des dépenses, d'un montant de 53 133,67 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaissance qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- Mandat à Pluritec Ltée pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'aménagement d'un nouveau lieu d'élimination de neige, comme recommandé par l'ingénieur de la firme Techni-Consultant, M. Pierre-Luc Bellemare, et conformément aux documents d'appel de propositions et à la proposition déposée, au montant de 99 988,01 \$, taxes incluses. Il est de plus résolu d'autoriser une affectation du surplus de l'excédent de fonctionnement non affecté pour pourvoir à la dépense.
- Autorisation accordée à la directrice générale et greffière trésorière de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'une benne épandeuse quatre saisons neuve pour camion 10 roues.
- Garantie par la municipalité de tous les travaux qu'elle effectuera, ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle, durant l'année 2025, dans les emprises de routes du MTQ; que la municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits; que la municipalité nomme monsieur Jean-René Duplessis, directeur des travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.
- Demande au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois : d'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance, afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent; de transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat; de transmettre copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

- Adoption et dépôt du Rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2023.
- Entérinement de la nomination de madame Roxanne Lanoix à titre de membre du Comité consultatif en environnement, de novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2025.
- Nomination de Mme Isabelle Demers, directrice du Service d'urbanisme, à titre de personne désignée pour l'application du Règlement numéro 445-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- Approbation du dépôt du procès-verbal et entérinement de la décision favorable du Comité de démolition numéro D2025-01-03 relative à une demande de démolition à l'égard d'une construction sise au 965, rue Principale, dans la zone 122, sur le lot 2 547 227 du cadastre du Québec.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 546 471 du cadastre du Québec, situé dans la zone 222, à l'effet d'autoriser une opération cadastrale d'un lot avec une largeur de 10 mètres, ce qui est inférieur à la largeur minimale de 45 mètres applicable aux lots non desservis, sur la propriété sise au 81, 4e Rang.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant les propriétés sises au 24 et au 26, rue Drolet, situées dans la zone 127, soit de fusionner les lots 2 546 082 et 2 546 084, afin que le demandeur puisse lotir les terrains sous un seul numéro de lot avec une superficie totale de 2972,9 mètres carrés.
- Autorisation accordée pour l'embauche de cinq (5) moniteurs pour l'animation du Carnaval d'hiver, sur une période d'un jour de six (6) heures de travail, le 1er février 2025, totalisant trente (30) heures de travail. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, soit 16,75 \$/heure, auquel s'ajoutent des avantages sociaux, le tout tel que spécifié à la convention collective.
- Proclamation de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025 et invitation aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'à toutes les organisations et institutions de la municipalité, à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge ».
- Félicitations chaleureuses aux membres du comité culturel et du club Optimiste pour l'organisation de l'activité « après-midi de Noël » au Centre communautaire, le 8 décembre dernier.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2025 :

Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30.

### Dates de la tenue des séances du conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès

3 février	4 août
3 mars	8 septembre
7 avril	Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre (exceptionnellement, en raison des élections municipales)
5 mai	10 novembre (exceptionnellement le 2 <sup>e</sup> lundi du mois en raison des élections municipales)
2 juin	1 <sup>er</sup> décembre ■
7 juillet	

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière  
Pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès

### Collecte des ordures, matières recyclables, matières organiques 2025 (Les dates des 2 collectes d'encombrants 2025 sont à déterminer)

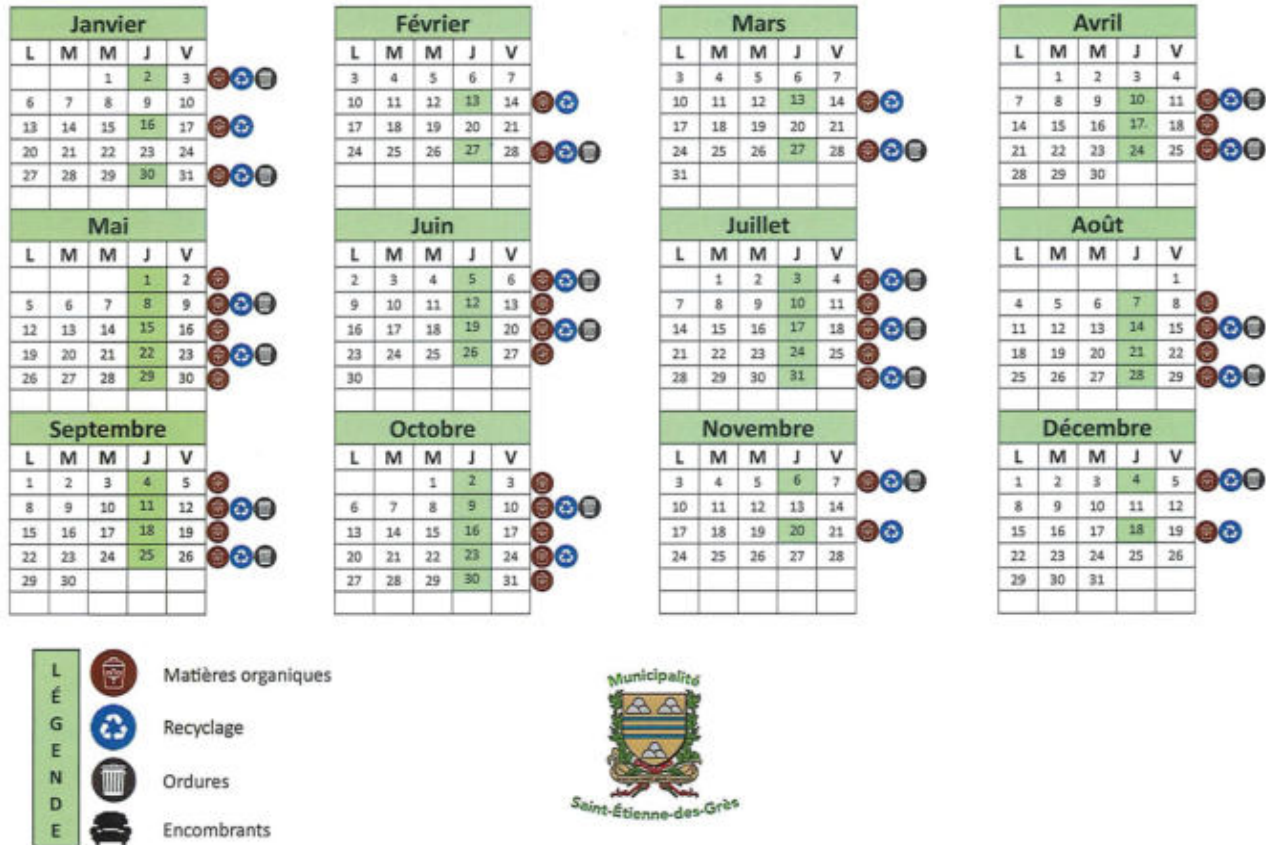
Voici le calendrier des collectes des ordures, matières recyclables, matières organiques pour l'année 2025 (les dates des 2 collectes d'encombrants sont à déterminer et seront ajoutées au calendrier ultérieurement) que vous trouverez aussi sur le site internet de la municipalité au [www.mun-stedg.qc.ca](http://www.mun-stedg.qc.ca). Nous vous rappelons que, pour assurer un bon service, veuillez déposer vos matières résiduelles en bordure de la rue au plus tôt à 17 h la veille de la collecte.

Aussi, la municipalité désire rappeler aux citoyens que la collecte des ordures est effectuée 1 fois par mois, et ce, jusqu'à la mi-avril 2025.

Pour toute information, communiquez au 819 299-3832, poste 3200.

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière

# Calendrier 2025



## AVIS

### Opérations de déneigement - Emprise de rue

Nous demandons la collaboration des citoyens, afin de faciliter les opérations de déneigement dans les rues de la municipalité.

En effet, plusieurs personnes utilisent l'emprise des rues pour installer leur boîte aux lettres, ou paniers de basket, ou encore installer des balises pour protéger leur terrassement. Sachez que cet espace appartient à la municipalité et est nécessaire, entre autres, pour dégager adéquatement la voie publique. C'est pourquoi aucun objet ne doit se trouver dans l'emprise des rues, et ce, en tout temps. Il est par conséquent strictement interdit de positionner les balises de déneigement ou autres objets dans l'emprise des rues de la municipalité et du ministère des Transports.

De plus, nous désirons vous aviser qu'une visite du territoire sera effectuée cet automne et l'emprise des rues de la municipalité devrait être libérée au plus tard le 20 octobre. Après cette date, les objets se trouvant dans l'emprise des rues de la municipalité seront déplacés.

Au cours de l'hiver, tous bris causés à vos balises ou autres objets qui se trouvent dans ces emprises ne pourront être réclamés. De plus, si des bris surviennent aux équipements de déneigement de la municipalité, les frais encourus pour la réparation seront facturés au propriétaire fautif. Afin que les opérations de déneigement s'exécutent avec efficacité et pour éviter des problèmes d'égouttement de la chaussée au printemps, il est essentiel de bien dégager les accotements.

En vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.

Prendre note également qu'il est prohibé de jeter de la neige sur les trottoirs ou dans les rues de la municipalité (réf. Règlement 283-96 sur les nuisances, art. 13).

Nous vous remercions de votre collaboration, car nous travaillons dans le but de mieux vous servir. ▣

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

## Précisions sur le déneigement et l'obligation de dégager les bornes-fontaines

---

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, il est primordial que les bornes-fontaines soient déneigées et accessibles en tout temps. Nous aimerions vous rappeler que, lorsque vous déneigez votre propriété, il est interdit de souffler la neige sur les bornes-fontaines et de les ensevelir. Si la borne-fontaine se trouve sur votre terrain, il est de votre responsabilité d'en aviser votre compagnie de déneigement.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

## Stationnement hivernal

---

Dans le but d'améliorer les opérations de déneigement du réseau routier, nous portons à votre attention certains problèmes constatés en lien avec le stationnement des véhicules dans les rues de la municipalité.

Notez que le règlement numéro 393-2010 concernant la circulation et le stationnement stipule, à l'article 8, qu'il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public, entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement de chaque année, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Nous tenons à préciser que les agents de la Sûreté du Québec ont pour mandat de faire respecter ce règlement.

Nous vous remercions de votre collaboration, car nous travaillons dans le but de mieux vous servir. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

## Numéro d'urgence - travaux publics

---

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le 9-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

## APPEL DE CANDIDATURES Comité consultatif d'urbanisme

---

La municipalité est actuellement à la recherche d'une (1) personne désirant s'impliquer au sein de son comité consultatif d'urbanisme qui est constitué de dix (10) personnes, dont deux (2) représentants élus. Les personnes intéressées doivent être résidentes de Saint-Étienne-des-Grès, avoir des préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire et être disponibles lors des réunions du comité.

Ce comité est chargé d'étudier toutes les questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour le développement de votre municipalité, soumettez votre candidature au courriel suivant : [st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca](mailto:st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca).

Nous vous remercions de votre implication. ■

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière

---

## APPEL DE CANDIDATURES Comité consultatif en environnement

---

La municipalité est actuellement à la recherche de personnes désirant s'impliquer au sein de son Comité consultatif en environnement qui est constitué de dix (10) membres, soit deux (2) membres du Conseil municipal, cinq (5) citoyens, un (1) employé du Service d'urbanisme et deux (2) collaborateurs du milieu de l'environnement. Les personnes intéressées doivent être résidentes de Saint-Étienne-des-Grès et avoir des préoccupations particulières pour l'environnement.

Le rôle du comité est de rendre la municipalité plus écoresponsable en réalisant des actions et des consultations et en mettant en place une politique environnementale et un plan d'action vert. Ces actions permettront au Conseil municipal de prendre des décisions écoresponsables. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour l'environnement, veuillez déposer votre candidature au courriel suivant : [st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca](mailto:st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca).

Nous vous remercions de votre implication. ■

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière

---

## Sentier pédestre, de raquette et sentier de ski de fond - Interdits aux VHR et motoneiges AMENDES

---

Nous rappelons aux conducteurs de véhicules hors route (quadistes) et aux motoneigistes qu'il est interdit de circuler sur le sentier pédestre hivernal, de raquette et de ski de fond sous peine de recevoir une amende, en vertu de l'article 55.1 de la *Loi sur les véhicules hors route*.

« **Article 55.1 Amende de 450 \$ à 900 \$, plus les frais**

Le conducteur d'un véhicule hors route qui circule sur une terre du domaine privé sans l'autorisation du propriétaire et du locataire commet une infraction et est passible d'une amende de 450 \$ à 900 \$.

Le propriétaire d'un véhicule hors route qui a permis ou toléré qu'un conducteur de son véhicule circule sur une terre du domaine privé sans l'autorisation du propriétaire et du locataire de cette terre commet une infraction et est passible de la même amende que celle prévue au premier alinéa. »

La municipalité demande la collaboration des citoyens en prenant le numéro de plaque d'immatriculation des véhicules qui ne respectent pas ce règlement et en le transmettant à la Sûreté du Québec, au 819 535-1900.

Merci de votre collaboration. ■

**Ariane Bolduc-Bédard,**  
Directrice des loisirs

---



## Comité d'embellissement

**B**onjour à tous,  
J'ai l'honneur de remplacer Mme Henriette St-Pierre qui vous a offert durant plusieurs années d'intéressants articles dans votre Stéphanais au nom du comité d'embellissement. J'espère pouvoir vous intéresser autant qu'elle a pu le faire. Au nom de tous les résidents de St-Etienne, je remercie Mme St-Pierre pour son immense contribution.

Je me présente à mon tour. Mon nom est Sylvie Aubé et je suis résidente de la municipalité de St-Étienne-des-Grès depuis 2 ans. Auparavant j'avais quitté la région durant une douzaine d'années mais j'étais demeurée dans la région de Trois-Rivières durant trente ans. Je me suis impliquée dès le début dans le comité d'embellissement car une des raisons pour lesquelles je me suis établie ici, c'est parce que mon conjoint et moi avons trouvé la municipalité très accueillante et bien entretenue lorsque nous recherchions notre nouvelle maison. De par mon intérêt pour les plantes, je souhaitais contribuer à la beauté de St-Étienne.

Je m'intéresse aux vivaces, annuelles, arbustes, arbres tout autant qu'aux plantes intérieures depuis plus de 40 ans. Je crois avoir

développé une bonne expertise en ce domaine autant par mes lectures que par mes expériences de jardinage. Je crois donc pouvoir apporter une contribution intéressante pour aider les résidents de la municipalité à fleurir et verdifier leur extérieur ainsi que leur intérieur et faire de notre environnement un endroit agréable à vivre.

J'en profite aussi pour remercier Mme Lucille Tessier de son immense travail comme présidente du comité d'embellissement depuis plusieurs années. J'aurai également la responsabilité de la remplacer comme présidente du comité. J'espère être en mesure d'apporter de nouvelles idées au sein de cette organisation.

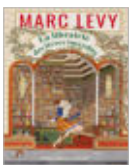
Finalement, je désire souhaiter une merveilleuse année à tous nos lecteurs. J'espère que la santé sera au rendez-vous. Je vous souhaite aussi de profiter de tous les petits bonheurs que la vie vous apporte et de belles réussites cette année dans vos cultures de plantes intérieures ou extérieures. ■

**Sylvie Aubé**



# Les nouveautés littéraires

## Adulte



### *La librairie des livres interdits,* Marc Lévy

Tous les héros ne portent pas de cape. Certains ont des livres. Mitch, libraire passionné, est arrêté un matin pour un crime impensable : il a transgressé la loi en vendant des livres interdits. Après cinq années de prison, il n'a qu'un désir, retrouver sa liberté et sa librairie. Mais le destin en décide autrement. Le même jour, Mitch croise le procureur qui l'a fait condamner et rencontre Anna, une jeune chef qui pourrait bien être la femme de sa vie. Que faire quand on est pris entre une irrésistible envie de vengeance et une irrésistible envie d'aimer? Peut-on rêver d'un avenir sans s'être acquitté du passé? Une comédie brillante et engagée qui donne le goût de lire et d'aimer. Aimer. Résister. Vivre.



### *La mort en blanc,* Ragnar Jonasson

1983. Un ancien sanatorium à Akureyri, petite ville du nord de l'Islande, est le théâtre d'un drame : une infirmière est retrouvée assassinée, les deux doigts d'une main sectionnés. Quelques jours plus tard, le corps sans vie du médecin en chef est découvert au pied du bâtiment. 2012. Trois décennies ont passé. Le mystère reste entier. Helgi, jeune criminologue à Reykjavik, se penche sur ces affaires non résolues. Une enquête tortueuse qui viendra rouvrir de vieilles blessures et lever le voile sur de sombres réalités.



### *Vices, scandales et corruption,* Marc Laurendeau

Le 20<sup>e</sup> siècle a eu son lot de grandes affaires politico-judiciaires qui ont marqué l'imaginaire québécois. Du Red Light de Montréal, avec ses débits d'alcool clandestins et ses maisons de prostitution, à la tragédie de l'Ordre du Temple solaire, Marc Laurendeau revient sur ces histoires qui ont interpellé l'ensemble de la société et qui ont nourri son goût du journalisme.

## Jeune



### *Mlle Bottine,* Sinia Sarfati

Simone a toujours vécu en campagne, entourée d'animaux, mais au décès de sa grand-mère qui l'élève, elle se retrouve seule. Philippe, un oncle compositeur

qu'elle ne connaît pas, doit temporairement la prendre sous son aile. Mais la cohabitation ne va pas de soi : Simone est pétillante et intense alors que Philippe est anxieux et solitaire. De plus, Simone a secrètement emmené Bottine, sa mouffette, avec elle! Sans compter que la livraison de l'opéra de Philippe est en retard et que le compositeur autrefois célébré se fait imposer l'aide d'une professeure de piano! Peut-on apprivoiser les humains comme on apprivoise les animaux?



### *Contes biologiques de Tonton Bouc,* Boucar Diouf

Depuis toujours, la nature et tout ce qui s'y épanouit font partie des contes et des mythes racontés aux quatre coins de la planète. Ces histoires permettent de mieux comprendre le monde qui nous entoure et l'importance d'en prendre soin. Entre en scène Tonton Bouc, le maestro des contes biologiques ! Il sera ton guide à travers les histoires étonnantes contenues dans ce livre. En compagnie d'une bande de personnages curieux et remplis d'imagination, tu découvriras la légende mystérieuse du blancheval, tu feras la rencontre inoubliable d'un cormoran pris dans une fâcheuse situation et bien plus encore ! Prépare-toi pour une bonne dose d'émerveillement 100 % bio et beaucoup de fous rires, parole de Tonton Bouc! Et n'oublie jamais les sages paroles du maître conteur : « Quand tu te poses une question, la réponse se trouve souvent dans un livre! ».

## Exposition de la Saint-Valentin

Venez découvrir notre exposition sur le thème de l'amour, ainsi que nos livres favoris, sélectionnés spécialement pour vous.

Si vous avez des livres que vous avez aimés et souhaitez les faire connaître, vous n'avez qu'à nous les proposer et nous les ajouterons à l'exposition.

## Horaire de la bibliothèque

La bibliothèque ouvre ses portes selon l'horaire suivant :

Dimanche : 9 h 15 à 10 h 45  
Mardi : 13 h 30 à 16 h 30  
Mardi : 18 h 30 à 20 h  
Mercredi : 9 h à 12 h  
Mercredi : 19 h à 20 h. ■

**JOYEUSE SAINT-VALENTIN !**





# Avis public de dissolution de la Fondation Santé les Grès

La Fondation Santé les Grès annonce, par la présente, sa dissolution officielle à compter du 12 février 2025. Conformément à ses statuts et règlements, toutes les démarches nécessaires sont entreprises afin de mettre fin à ses activités et de régler toutes ses obligations. ■

**Roger Gaudreault**

Président de la Fondation de Santé les Grès



## MULTI-SERVICES TOURIGNY



Déneigement • Pavé uni et dalles • Nivellement • Dessouchage  
Entrée en gravier • Tourbe • Muret en pierre • Livraison de vrac

Contactez-nous pour une  
soumission gratuite!

**819.698.1212**

[www.multiservicestourigny.com](http://www.multiservicestourigny.com)

Francois Tourigny, propriétaire

Une entreprise  
établie ici même à  
**St-Étienne des Grès**



Nous nous consacrons **exclusivement** aux travaux **résidentiels** extérieurs.

**Heures d'ouverture :**

Du lundi au jeudi 8h à 21h  
Vendredi 8h à 16h  
Samedi, dimanche et férié 8h à 12h

**Appels téléphoniques (fermé de 12h à 13h) :**

Du lundi au jeudi 8h30 à 15h  
Vendredi 8h30 à 12h  
Samedi, dimanche et férié 8h30 à 9h30

**Prise de rendez-vous au sans rendez-vous en présentiel (RV urgent seulement) :**

- www.cliniquemedicalelesgres.ca (dès 6h pour le jour même)
- Par téléphone au 819-535-6512 #0 (dès 8h30 pour le jour même)

Pour toute annulation de rendez-vous en moins de 24h, des frais de 20\$ s'appliqueront.

La clientèle orpheline (SANS MÉDECIN DE FAMILLE) doit obligatoirement appeler au 8-1-1 afin de consulter un professionnel à notre clinique.

# Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4<sup>e</sup> Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177  
Fax : 819 535-9523



**TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée**

## Daniel Deschênes Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **familiprix**  
SEGMENTATION CLINIQUE

UN **ACCUEIL CHALEUREUX**

UN **SERVICE PERSONNALISÉ,  
COURTOIS ET RAPIDE**

DES **PHARMACIENS DISPONIBLES  
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS**

**HEURES D'OUVERTURE**  
LUNDI AU VENDREDI  
8 H 30 À 20 H  
SAMEDI 9 H À 17 H

 SERVICE DE LIVRAISON\*  
**GRATUIT**  
\* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120  
Saint-Étienne-des-Grès  
**819 535-6500**  
sans frais **1 800 809-0839**



# Vieillir et vivre

C'est avec plaisir que l'Afeas de Saint-Étienne-des-Grès invite la population à assister à une conférence sur les problèmes cognitifs prononcée par Mme Patricia Landry de la maison Carpe Diem de Trois-Rivières. C'est le mercredi 12 février à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de notre Centre communautaire situé au 1260, rue Saint-Alphonse qu'aura lieu cet événement. Nous vous attendons en grand nombre (contribution volontaire).

## Janette Bertrand

Ce n'est plus un secret pour personne, notre Janette nationale aura 100 ans le 25 mars prochain. C'est en fouillant sur le site de la Fondation Institut de gériatrie de Montréal (FIGM) que j'ai découvert une petite mine d'or : il y a 2 ans, Janette s'est associée à cette Fondation pour mettre en œuvre un autre grand projet rassembleur « Les aînés, en manque de modèles ». Selon le site de la fondation, l'objectif de cette initiative était de mettre en lumière de nombreuses personnes aînées qui ont eu ou qui ont toujours un parcours inspirant, un parcours qui insufflé la fierté.

Cette idée de trouver des modèles inspirants émane de Janette Bertrand elle-même. « Fréquemment, on m'interpelle dans la rue et on mentionne que je suis un modèle, qu'on aimerait vieillir comme moi et demeurer aussi active que moi à mon âge. Bien sûr, cela fait plaisir à entendre, mais je me suis dit que je n'étais certainement pas la seule à pouvoir être un modèle pour les aînés », a mentionné madame Bertrand. Sur la page <https://www.figm.ca/les-aines-en-manque-de-modele> Janette nous offre 12 capsules vidéo pour nous transmettre son expérience.

Au nom de l'Afeas de Saint-Étienne-des-Grès, nous vous souhaitons un bon anniversaire et vous remercions pour votre engagement social. Vous avez été généreuse avec nous, les femmes et les hommes du Québec. Nous vous félicitons pour l'œuvre gigantesque qu'est votre Vie. ■

**Christiane Caron,**  
Afeas locale Saint-Étienne-des-Grès

Plus de 15 ans d'expérience

**Estimation Gratuite**

INSTALLATION - RÉPARATION  
BRIQUE - BLOC - PIERRE  
CHEMINÉE - ALLÈGE - CRÉPIS  
[maconneriecartier@hotmail.com](mailto:maconneriecartier@hotmail.com)

Partout en Mauricie  
**819 694-4593**

Suivez-nous sur Facebook  
RBQ : 5677-7428-01

**Transport Claude Grenier**

Transport Excavation

Terre  
Sable  
Gravier

806, rang des Dalles  
St-Étienne-des-Grès, Qc  
Télécopieur: 819-535-1694

**819-535-7100**  
cell: 819-380-8821

**Les Entreprises Steve Allard**  
Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**Simon ALLAIRE**  
DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ

819 228-9722  
[simon.allaire.maski@assnat.qc.ca](mailto:simon.allaire.maski@assnat.qc.ca)

## Toutes nos excuses!!!

Nous avons malheureusement appris qu'une erreur s'était glissée dans Le Stéphanois de décembre 2024, concernant l'horaire des messes de Noël, et nous en sommes très désolés.

En effet, la messe de minuit était à Saint-Élie et non pas à Saint-Mathieu. Nous nous excusons auprès de toutes les personnes qui auraient pu vivre des désagréments à la suite de cette fâcheuse erreur.

Mille excuses. ■

**Odette Brûlé,**  
Membre du l'ÉVC de Saint-Étienne-des-Grès

---

## Anniversaire de nos précieux bénévoles

Février, les journées sont plus longues, signe que nous sommes bien partis pour le printemps qui a très hâte de se pointer le nez. Et ce petit mois fera avancer d'un an quelques-uns de nos bénévoles.

Ce sera donc l'anniversaire de mesdames Louise Lacroix, Georgette Guimond, Claudette D. Casabon, Sylvie St-Germain et de messieurs René-J. Lemire et Yvon Bournival. ■

**Andrée P. Bournival,**  
Coordonnatrice

## La Saint-Valentin!!!

On ne peut passer sous silence cette belle fête de l'amour : amour dans un couple, dans la famille, reconstituée ou pas, entre amis et entre pays.

Pour répandre l'amour, il faut dire « je t'aime » à tous ceux qui sont importants dans nos vies. ■

**Vos ÉVC vous souhaitent plein d'amour et sachez qu'on vous aime.**

---

## Notre Club sélect des 90 ans et plus

Il n'y a pas d'anniversaire en ce beau mois de février, mais on a quand même reçu deux nouveaux membres dans notre Club. Il s'agit de Mme Gemma Melançon qui a eu 90 ans à la fin du mois de décembre. Il y a aussi Mme Monique Loranger qui a atteint 90 ans le 20 janvier dernier. Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Club sélect.

Si vous connaissez une personne qui a 90 ans ou plus, donnez ses coordonnées au presbytère après avoir vérifié que cette personne accepte d'être publiée. ■

**Andrée P. Bournival,**  
Coordonnatrice

# L'Ouvroir ce n'est pas un dépotoir!

Nous constatons avec déception que bien des gens viennent porter à l'Ouvroir, des articles brisés, déchirés, parfois très tachés et même moisis, ainsi que des meubles. Nous vous rappelons donc **QUE L'OUVROIR N'EST PAS UN DÉPOTOIR** en publiant de nouveau cet article.

Nous recevons beaucoup, beaucoup d'articles de tout genre qui ont un grand besoin d'amour. Avec les arrivages quotidiens, il nous est impossible de prendre du temps pour nettoyer, réparer, rapiécer, recoudre les vêtements. Même chose pour les articles qui sont classés dans le garage.

Par exemple : vêtements, livres, vaisselles, bijoux, jouets, etc. doivent être en bon état; pas brisés, pas déchirés, pas rouillés et pas moisis.

Nous ne pouvons accepter les articles ci-dessous car notre espace est restreint.

Les bénévoles apprécient votre collaboration. Grand merci pour le respect que vous manifestez.

## UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS!



J'en profite pour ajouter à mon message le mot de Mme Valérie Hamel, responsable de la Boutique O, afin de vous informer des heures d'ouverture pour les prochaines semaines.

Le garage est maintenant fermé en tout temps et ce jusqu'au printemps. Cependant le sous-sol de l'Ouvroir demeure ouvert selon l'horaire habituel, soit le mardi de 9 h 30 à 15 h 00 et le mercredi de 16 h 30 à 19 h 00.

Au nom de toute l'équipe de l'Ouvroir et de la Boutique O, nous vous souhaitons une belle année 2025. ■

**France Samson,**  
Comité local des affaires économiques (CLAE)

**J-M. GRENIER**

- Vente d'autos usagées
- Réparation et entretien
- Remorquage

jmgrenier.com 819-535-2067

Centre  
prévention  
suicide

Ligne d'intervention :  
**819 379-9238**

Ligne Jeunesse :  
**819 691-0818**

1 866 Appelle  
(Sans frais)

C.P. 1411  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5L2  
Tél. : 819 379-9893 (adm.)  
Fax : 819 379-7121  
courriel :  
cpstr@prevention-suicide.qc.ca



# Soupe aux saucisses et gnocchis

**A** lors que les longs mois d'hiver nous accompagnent encore pour quelque temps, quoi de mieux qu'une soupe nourrissante pour se réconforter? Cette recette, généreuse et pleine de saveurs, apporte une touche de chaleur et de soleil à la table. Avec ses légumes colorés, ses gnocchis moelleux et ses notes savoureuses, elle est idéale pour aider à affronter les journées froides.

*Temps de préparation : 20 minutes*

*Temps de cuisson : 40 minutes*

*Portions : 6 à 8 portions*

## Qu'est-ce que ça prend?

- 3 belles carottes
- 1 gros oignon
- 2 grosses gousses d'ail
- 2 branches de céleri
- 4 litres de bouillon de poulet, ajusté au goût
- 1 boîte de tomates (passée au robot culinaire)
- 3 saucisses italiennes (retirer le casing)
- 1 petite boîte de pâte de tomate
- Une poignée d'épinards frais
- 500 g de gnocchis frais
- ½ tasse de parmesan râpé
- Épices : sel, poivre, origan, basilic (ajustés selon les goûts)
- Huile d'olive

## Comment on fait?

1. **Préparer les saucisses** : Retirer le boyau des saucisses italiennes. Faire chauffer l'huile d'olive dans un grand chaudron. Faire revenir les saucisses en les brisant en petits morceaux. Retirer les saucisses et les réserver au réfrigérateur une fois dorées.
2. **Préparer les légumes** : Couper les carottes, l'oignon, l'ail et le céleri en morceaux grossiers. Faire revenir les légumes dans le même chaudron avec la pâte de tomate et les épices pour développer les saveurs.



3. **Ajouter le bouillon** : Verser le bouillon de poulet dans le chaudron. Incorporer les tomates mixées. Si vous avez une croûte de parmesan, ajoutez-la maintenant pour infuser les saveurs. Porter à ébullition, puis laisser mijoter jusqu'à ce que les légumes soient tendres (environ 20 à 25 minutes).
4. **Mixer la soupe** : Passer le mélange de légumes au blender ou au robot culinaire jusqu'à obtenir une texture lisse. Remettre la soupe mixée dans le chaudron.
5. **Incorporer les saucisses, les épinards et les gnocchis** : Ajouter les saucisses dorées au chaudron. Incorporer les épinards frais et les gnocchis. Laisser cuire à feu doux jusqu'à ce que les gnocchis remontent à la surface (environ 2 à 3 minutes).
6. **Ajouter la touche finale** : Au moment de servir, garnir chaque bol de basilic frais ou de persil ciselé et ajouter une petite touche de jus de citron pour une belle fraîcheur.

## Conseil

- *Si vous avez une croûte de parmesan, gardez-la dans un sac au congélateur. Elle peut être ajoutée pendant la cuisson pour enrichir les saveurs de cette soupe.* ■

**Marie-Ève Magny**



QUI SUIS-JE? par René Grenier

## Et de 169!

### Retour sur la 168<sup>e</sup> photo

Photo qui m'a été remise par Jacqueline Lampron (Paquette). La photo date des années 199X. Au moment d'écrire cette chronique, l'édition de janvier 2025 n'a pas encore été publiée. Si vous vous reconnaissez ou si vous êtes en mesure d'identifier ces personnes, contactez-moi pour une mise à jour.

Si oui, contactez-moi. Je possède la liste des noms, mais ces noms ne sont pas associés aux personnes sur la photo.

N.B. Si vous possédez des photos et souhaitez identifier les personnes qui y figurent, faites-les-moi parvenir. Je me ferai un plaisir de les publier dans notre journal local, Le Stéphanois.

### La 169<sup>e</sup> photo

Cette photo m'a été remise par Omer Landry. Je vous ramène en 1987-1988, classe de 4<sup>e</sup> année du primaire, école Ami-Joie. Êtes-vous en mesure de vous reconnaître ou d'identifier ces jeunes?

181 des Dalles,  
reneg@cgocable.ca  
819 535-2815. ■

N° 168





*Légende des photos*

Photo 168

Enseignante : Madame Jacqueline L. Paquette

Photo : 169

Enseignant : Monsieur Omer Landry

**Ferme Éthier**  
Les Fruits Soleil  
ENTREPRISE FAMILIALE

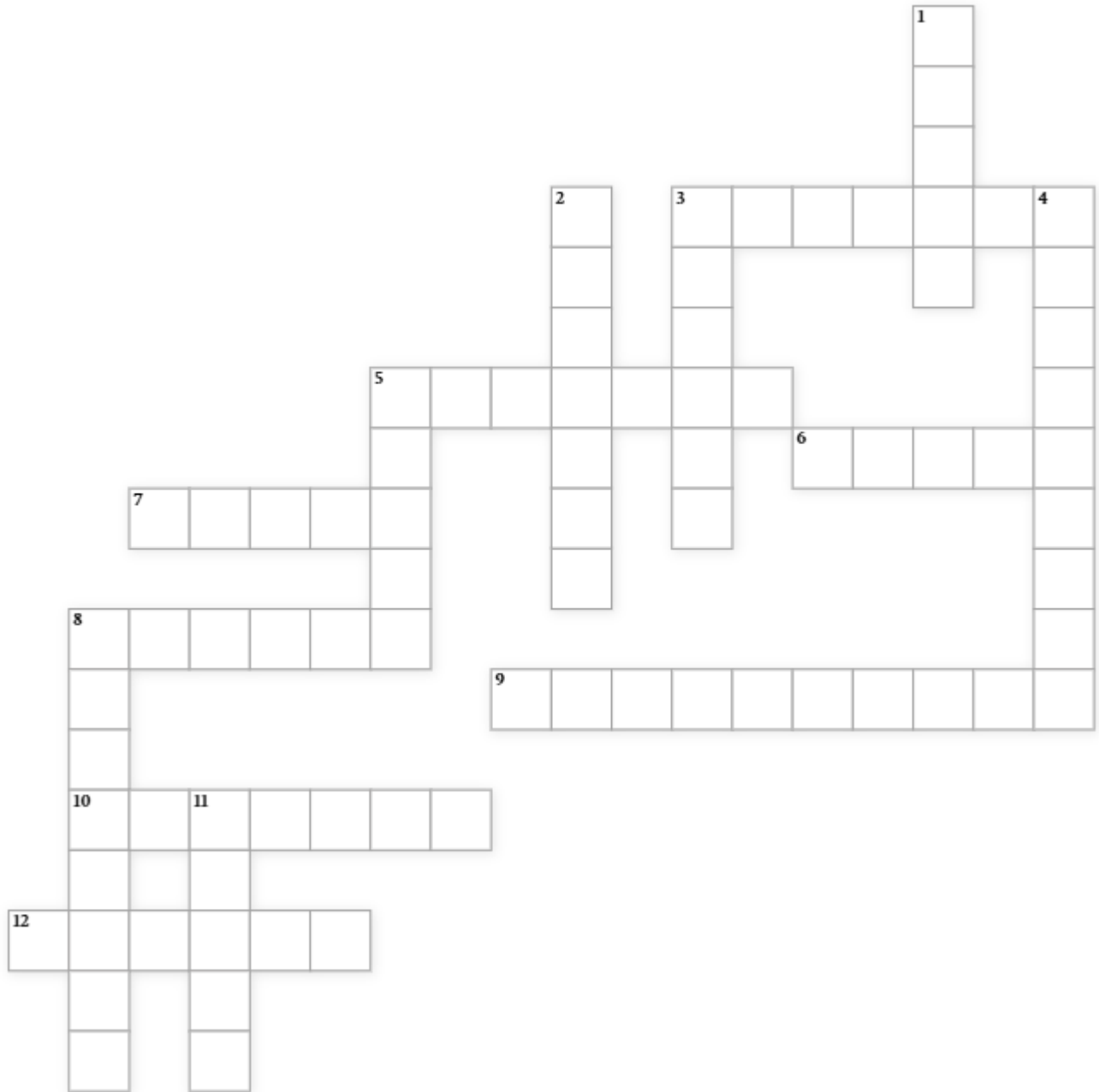
**Y goûter, c'est revenir!**

Une charmante ferme à découvrir : cueillette de tulipes, fraises, bleuets, courges et de citrouilles sans oublier les tartes, galettes, confitures et plus encore, pique-niques, terrasse, aire de jeux, ferme.

Suivez-nous sur Facebook ou téléphonez-nous pour connaître les heures de cueillette.



490 4<sup>ième</sup> rang St-Étienne-des-Grès [fermeethier.com](http://fermeethier.com) Tél :819-376-8062



### Horizontalement

3. Assemblage de fleurs pour déclarer sa flamme.
5. Petit ange armé d'un arc et de flèches.
6. Symbole de la Saint-Valentin.
7. Repas romantique souvent partagé en couple.
8. Deux personnes unies par l'amour.
9. Qualifie une ambiance pleine de douceur et d'émotion.
10. Geste doux qui exprime l'amour.
12. Cadeau parfumé souvent offert.

### Verticalement

1. Sentiment fort qui unit deux personnes.
2. Brillent dans le ciel lors d'une soirée romantique.
3. Geste tendre pour exprimer son affection.
4. Douceur et affection dans une relation.
5. Petit message envoyé pour exprimer ses sentiments.
8. Gourmandise sucrée très populaire le jour de la St-Valentin.
11. Couleur associée à l'amour et la passion.

# Ah, la Saint-Valentin

Cette journée où les fleuristes se frottent les mains, où les chocolatiers font fortune et où les célibataires oscillent entre auto-apitoyement et célébration de leur liberté. Mais d'où viennent ces traditions qui transforment le 14 février en une comédie romantique ou un drame existentiel, selon la situation amoureuse?

Plusieurs coutumes servent à souligner cette occasion. Parlons d'abord des roses rouges, symboles de l'amour passionnel. On pourrait croire que c'est une tradition romantique ancestrale, mais en réalité, c'est surtout une aubaine marketing. Les mauvaises langues diraient qu'elles servent à expier les fautes d'un conjoint distrait ou à impressionner une conquête. Les fleuristes remercient Cupidon chaque année pour cette manne florale qui témoigne de l'amour que l'on éprouve pour l'être cher.

Et les chocolats, parlons-en! Offrir des chocolats serait une preuve d'amour irrésistible. Pourquoi? Parce que le cacao contient des substances chimiques qui stimulent l'humeur et donnent une sensation de bien-être, un peu comme l'amour, mais avec moins de complications et plus de saveur. Si l'objet de votre convoitise n'est pas convaincu par vos avances, un bon praliné a plus de chances de l'amadouer qu'un poème ringard ou une missive larmoyante.

Passons maintenant au fameux dîner romantique. Un concept merveilleux, à condition que vous ayez réservé avant que tous les restaurants ne soient pris d'assaut par des couples affamés et stressés. Entre les chandelles qui menacent de mettre le feu à la nappe et le serveur qui vous force à choisir entre un menu hors de prix et un plat aux ingrédients imprononçables, la Saint-Valentin gastronomique peut virer au cauchemar culinaire. Pour les maladroits, attention aux spaghettis façon « La Belle et le Clochard », car une sauce tomate mal gérée peut ruiner une séduction en cours.

Et que dire des cartes de Saint-Valentin? Autrefois, elles étaient manuscrites et empreintes de poésie. Aujourd'hui, elles se résument souvent à des GIFs animés envoyés à la va-vite ou à des messages standards du type : « Je t'aime plus que les pizzas 4 fromages ». Charmant, mais un peu moins lyrique que les déclarations d'antan. Et les célibataires dans tout ça? Si autrefois ils étaient mis de côté, aujourd'hui ils revendiquent leur statut avec fierté! La « Journée des Célibataires », importée de Chine, prend de l'ampleur et certains préfèrent fêter le « Galentine's Day » (Saint-Valentin entre amis) plutôt que de s'apitoyer sur leur sort. Après tout, rien de mieux qu'une soirée pizza-pyjama pour esquiver les violons et les bouquets de roses.

Finalement, qu'on soit en couple ou non, la Saint-Valentin reste une occasion de s'amuser, que ce soit en respectant les traditions ou en les tournant en dérision. Alors, que vous soyez en train de préparer une déclaration d'amour ou de vous empiffrer de chocolats en regardant une comédie romantique, souvenez-vous que l'amour, c'est bien, mais l'autodérision, c'est encore mieux! ■

**Amina Chaffai**  
Présidente



**BR** service  
électroménagers  
SERVICES • PIÈCES • VENTES • ACHATS

268, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madriane)

MAGASIN ET ATELIER  
819 376-0559

SERVICE À DOMICILE  
819 374-1147

[www.brservice.ca](http://www.brservice.ca)



**Dre Audrey Corriveau**  
**Chiropraticienne**

## ***Pour vous aider à soulager :***

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

**819 535-9148**

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0

Ébénisterie  
**Design Max** 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)  
marc\_milot\_@hotmail.com

**819 244-2364**  
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :  
ebenisteriedesignmax

## **Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès**



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.  
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

### **Immobilier**

Achat de maisons, terrains,  
condos, etc.  
Financement hypothécaire  
Servitude  
Etc.

### **Droit de la personne**

Testament  
Mandat en cas d'inaptitude  
Règlement de succession  
Etc.

**Me Julie Clermont**  
**Notaire**

julie.clermont@notarius.net

**819 535-5513**

**500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès**

Suivez-moi sur mon site internet: [julieclermont.com](http://julieclermont.com) et sur mon Facebook



# Dictée de février



## La chemise « carreaütée » canadienne

Voici la petite histoire de ce fameux symbole canadien (qu'est - qu'es) la chemise à (carreau -carreaux) de bûcheron.

Tout commence en Ecosse, c'est en fait un imprimé de (bandes - bande) horizontales et verticales de différentes couleurs et principalement (conçues -conçu) en laine. Ces motifs ont ensuite (traversés -traverser) l'Atlantique jusqu'aux Etats-Unis et (on -ont) servi pour que les agriculteurs, (bûcherons -bûcherons) et pionniers puissent (luttés -lutter) contre les conditions climatiques.

En 1850, Woolrich propose un modèle nommé Buffalo, une chemise à carreaux réguliers et imposants rouges et noirs.

Aujourd'hui, cette chemise (aurait -aurais) plus de 200 ans et reste toujours incontournable! Yves Saint Laurent et Marc Jacob par exemple la remettent au goût du jour dans leurs défilés! Mais il est vrai qu'on la trouve principalement dans les (friperies -friperies), ce qui accentue son (coté -côté) « Vintage / Hipster ». Même si les matières et les couleurs ont tendance à changer à mesure du temps, le motif reste le même.

Ref : Trip2 Montréal

Correction : qu'est -- carreaux -- bande -- conçu -- traversé -- ont -- bûcherons -- lutter -- aurait -- friperies -- côté

**Henriette St-Pierre,**  
Vice-présidente  
SSJB locale Saint-Étienne-des-Grès



# Aux précieux bénévoles

En ce mois de la Saint-Valentin, journée dédiée à l'amour et à l'attention, nous souhaitons mettre à l'honneur des cœurs incroyables : vous, les bénévoles.

Chaque geste, chaque heure d'action bénévole, chaque sourire partagé est une preuve vivante de votre engagement envers une cause qui vous tient à cœur.

Votre générosité et votre temps offerts avec tant de dévouement font une différence immense. Votre passion et votre altruisme illuminent le chemin pour tant de personnes.

En ce mois de février, nous célébrons non seulement l'amour, mais aussi la bienveillance que vous incarnez chaque jour. Vous êtes une véritable source d'inspiration pour nous tous.

Merci d'être ces cœurs qui battent au rythme de l'entraide et de la compassion.

Sincères remerciements pour votre dévouement! Votre contribution fait une réelle différence. ■

**Louise B. Germain,**  
Directrice générale du CAB Laviolette

Lorsque vous ne savez pas vers qui vous tourner...  
parce qu'une personne boit trop...

**Les Groupes Familiaux Al-Anon / Alateen peuvent vous aider.**  
**819-373-1206**  
Assistez à une réunion confidentielle à St-Étienne-des-Grès.

# Ligue de quilles

## Les Grès

Quelles nouvelles de notre ligue de quilles Les Grès, toujours sous la férule de Diane Désaulniers.

Le 18 décembre dernier s'est tenue notre compétition annuelle de trois parties abat 9 par équipe. Nous aimerions souligner quelques performances remarquables de certains de nos membres. Tout d'abord, se sont signalées les équipes suivantes : Louise Lafontaine/Gilles Dufresne avec 1 312 quilles abattues, suivi de Lise Gélinas/Dominique Boucher à 1 264 quilles, et suivent dans l'ordre les équipes Mélissa M.-Bourdeau/Lucie Bellemare avec 1 224 quilles et Robert Ouellet/Yves Boisvert avec 1 163 quilles. Neuf équipes ont joué au-delà de 1 100, assurément un record selon nos souvenirs. L'équipe de l'auteur de ces lignes, accompagnée de Sylvie St-Yves, se mérite le prix Coco avec 809 quilles, mais on s'en fout, nous avons eu un prix contrairement aux équipes 4 à 17...!

Individuellement, soulignons la performance magistrale de notre doyen Gilles Dufresne (82 ans bien sonnés) qui a fait la barbe à tous nos pseudos leaders dans cette ligue avec un sublime  $227/264/229 = 720$ , tandis que chez les dames, c'est ma conjointe Lise Gélinas qui m'a fait la barbe avec un retentissant  $266/209 = 671$ . Dur pour l'égo, mais content pour celle-ci. Suivent quelques pointages méritoires : Guy Martin  $231/267 = 696$ , Lucie Bellemare  $253/213 = 637$ , Robert Turcot  $213/209/237 = 659$ , notre nouvelle maman Mélissa Maheu-Bourdeau  $266 = 587$ , Daniel Plourde  $263 = 613$ , Louise Lafontaine  $221 = 592$ , Pierre Plourde  $220/207 = 601$ , Dominique Boucher  $225 = 593$ , Yves Boisvert  $208/208 = 594$ , Pierrette Caron  $211 = 571$ , Richard Trudel  $221/245 = 592$ , Gisèle Boucher  $211 = 565$  et Jean-Pierre Lafontaine  $238 = 593$ . Félicitations à tout ce beau monde. Pour ce qui est de notre calendrier régulier, nous avons complété les deux tiers à la fin de l'année 2024. L'équipe Régis Boily ( $64,5$

points), qui dominait totalement dans les trois premiers mois, est toujours en tête, mais l'écart s'est rétréci énormément au cours du mois de décembre alors que les équipes Turcot (63 points) et Plourde (60 points) les suivent de très près. Pour la moyenne, chez les dames, Dominique Boucher (160,2), Manon Wellman (157,4) et Louise Lafontaine (151) se démarquent alors que chez les hommes, Robert Turcot (191,9) et Daniel Plourde (187,3) font bande à part.

Les meilleurs simples sont détenus par M. Wellman (223) et D. Boucher (215) du côté féminin et Guy Martin (254) et Robert Turcot (247) chez les hommes alors que les meilleurs triples chez les femmes sont également détenus par D. Boucher à 609 et M. Wellman (599), tandis que René Gélinas (672) et Guy Martin (654) dominent pour les meilleurs triples chez les hommes.

À tous, bonne fin de saison 2025. ■

**René Gélinas**



*Je prends votre projet en main!*

**NANCY AUBRY**  
Courtier immobilier

**RE/MAX**  
DE FRANCHEVILLE INC.  
Agence immobilière

819 373.7140 • [www.nancyaubry.ca](http://www.nancyaubry.ca)

# - À SURVEILLER AU MOIS DE FÉVRIER -

Dates	Évènements	Références
Février	Bibliothèque : exposition de la Saint-Valentin	Page 19
Lundi 3 février	Municipalité : séance du conseil municipal	Page 15
Mercredi 12 février	Conférence sur les problèmes cognitifs, par Mme Patricia Landry	Page 23
Vendredi 14 février	Saint-Valentin	

## LES PETITES ANNONCES

Pour Annoncer : on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois!

35 mots et moins : 5 \$ - Plus de 35 mots : 10 \$ - Maximum : 50 mots

### Solution mots croisés - Saint-Valentin page 30

**Horizontalement :** 3. Bouquet, 5. Cupidon, 6. Coeur, 7. Dîner, 8. Couple, 9. Romantique, 10. Caresse, 12. Fleurs.

**Verticalement :** 1. Amour, 2. Étoiles, 3. Bisous, 4. Tendresse, 5. Carte, 8. Chocolat, 11. Rouge. ■



Bureau de Shawinigan  
**MARTIN DUROCHER a.-g.**  
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières  
**ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.**  
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca



Consultants en environnement

**819 840-6777**

Études de caractérisation de sol  
pour installations septiques

Études environnementales  
de type Phase 1 et 2

Analyses en laboratoire  
(potabilité de l'eau, contamination  
par l'amiante, métaux lourds)

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



# PATRICK LYNCH

COURTIER IMMOBILIER

Pour vendre ou acheter

**819 699-8882**

**LYNCHIMMOBILIER.COM**

Courriel : [lynchimmo@gmail.com](mailto:lynchimmo@gmail.com)

## Faire appel à un courtier immobilier offre plusieurs avantages significatifs :

1. **Expertise locale** : Les courtiers ont une connaissance approfondie du marché de la Mauricie, ce qui leur permet d'évaluer les propriétés de manière précise et de conseiller sur le meilleur moment pour acheter ou vendre.
2. **Économie de temps** : Les courtiers prennent en charge la recherche ou la vente de propriétés, utilisant des outils professionnels pour filtrer les offres et cibler les meilleures opportunités.
3. **Habilité à négocier** : Grâce à leur expérience, les courtiers sont capables d'obtenir le meilleur prix pour leur client, en plus de s'assurer que toutes les transactions respectent les lois et règlements.
4. **Réseau professionnel** : Les courtiers disposent d'un vaste réseau de contacts, offrant un accès privilégié à des ressources et services essentiels à la transaction immobilière.
5. **Accompagnement personnalisé** : Les courtiers fournissent un soutien constant, offrant des conseils et une assistance à chaque étape du processus d'achat ou de vente.

En résumé, travailler avec un courtier en Mauricie simplifie le processus d'achat ou de vente, garantit la sécurité des transactions, et assure d'obtenir le meilleur accord possible grâce à leur expertise et réseau professionnel.